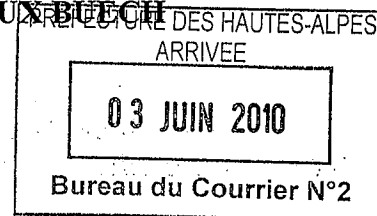


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUËCH



Séance du : 26 mai 2010
Convocation du : 18 mai 2010

Objet : Rapprochement des EPCI de la Vallée du Buëch. Désignation des délégués.

L'an deux mille dix, le vingt six mai à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Oze, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : M. J-Marie Bermond

Etaient présents : F.Reynaud – C.Meziere – A.Meier – G.Pitaval – G.Lesbros – M.Mescle – J.M Bermond – R.Basset – J.F Carre – M.Chautant – F.Roux – J.C.Salles – P.Schiazza – B.Faure – J.L.Pelloux – P.Aubin

Excusés : Roger Fournel – Monique Barthelemy – Alain Chevallier – Guy Jullien – Gérard Garcin
Martine Barbet remplacée par Marc Rosenstiel

Michel Mescle, Président de la Communauté de Communes des Deux Buëch, rappelle aux délégués les démarches entreprises pour le rapprochement de 5 EPCI de la Vallée du Buëch et du Dévoluy : la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule, la Communauté de Communes du Serrois, la Communauté de Communes du Haut Buëch, la Communauté de Communes des Deux Buëch et la Communauté de Communes du Dévoluy, afin de constituer un territoire de développement plus conséquent.

La réforme territoriale en cours de discussion au Parlement incite les élus des ces EPCI à anticiper.

La réunion tenue en avril 2010 a officialisé cette démarche de rapprochement auprès de l'Etat, des conseillers généraux et de la conseillère régionale.

Il a été convenu de créer un comité de pilotage auquel participeront deux représentants de la Communauté de Communes des Deux Buëch.

Michel Mescle propose de désigner Maurice Chautant et lui-même comme titulaires, Bruno Faure et Patrick Aubin comme suppléants.

Cette proposition ouvre un débat qui s'achève par un vote à bulletin secret.

Trois candidats se présentent pour les deux postes titulaires : Martine Barbet, Michel Mescle et Maurice Chautant.

Martine Barbet = 3 voix
Michel Mescle = 14 voix
Maurice Chautant = 15 voix
1 bulletin blanc

Michel Mescle et Maurice Chautant sont élus à la majorité des voix

Deux candidats se présentent pour les deux postes de suppléants : Bruno Faure et Patrick Aubin.

Bruno Faure = 16 voix

Patrick Aubin = 16 voix

1 abstention

Bruno Faure et Patrick Aubin sont élus à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré à OZE, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le Président,
Michel Mescle

